

FIDUCIAIRE|SUISSE section vaudoise**vous propose ses prochains séminaires pour l'année 2020****Contrôle restreint & Co**

Mardi 14 janvier 2020**Hôtel Royal Savoy, Lausanne****08h30 - 17h30**

Prix : CHF 680.- (CHF 600.- pour les membres de FIDUCIAIRE|SUISSE)

Lors de cette journée, les conférenciers aborderont les thématiques intemporelles telles que les comportements du réviseur dans les cas de l'art. 725 ainsi que de la continuité d'exploitation en y mêlant des questions d'évaluation des risques, de planification et de matérialité.

En fonction de l'avancement des travaux parlementaires, il est également prévu d'aborder les nouveautés prévues dans la modification du droit de la SA en relation avec l'article 725.

Des questions d'actualité seront traitées en lien avec l'assurance qualité (y.c. indépendance et formation continue) et le processus de renouvellement de l'agrément. A ce beau programme, viendront s'ajouter différents points comptables ainsi que l'audit des associations et des fondations.

Benjamin Chapuis : Expert-comptable diplômé, prof. Haute école de gestion Arc, Neuchâtel – Qualité et Conseils Sàrl Neuchâtel

Yanick Platel : Expert fiduciaire diplômé, associé Fibexa SA société fiduciaire à Lausanne

Techniques comptables

Jeudi 6 février 2020**Hôtel de la Paix, Lausanne****08h30 - 17h30**

Prix : CHF 680.- (CHF 600.- pour les membres de FIDUCIAIRE|SUISSE)

De nouvelles questions en matière d'établissement des comptes annuels se posent sans cesse en fonction de l'évolution du monde des affaires, de la réglementation et des technologies. Monsieur Darbellay partagera, durant la matinée, avec les participants son expérience en la matière en abordant l'évaluation comptable de certains postes choisis des états financiers.

L'après-midi, Monsieur Darbellay traitera des aspects particuliers de l'établissement du rapport de fondation et d'augmentation de capital et plus précisément des critères d'admissibilité des différents apports. Le Préposé ainsi que le Substitut au Registre du Commerce du Canton de Vaud seront les porte-paroles du service en charge du traitement des rapports de fondation et aborderont les aspects juridiques. L'œil aiguisé et le pragmatisme de nos conférenciers sauront combler vos attentes et questionnements en la matière.

Yves Darbellay : Expert-comptable diplômé, Directeur-Associé chez Fiduciaire FIDAG SA, chargé de cours à HEC Lausanne

Yann Decnaeck et Stéphane Guye : Préposé et Substitut à l'Office cantonal du Registre du Commerce du Canton de Vaud

Actualités fiscales et fiscalité immobilière

Jeudi 30 avril 2020

Hôtel de la Paix, Lausanne

08h30 - 17h30

Prix : CHF 680.- (CHF 600.- pour les membres de FIDUCIAIRE|SUISSE)

Au vu de l'intérêt et du succès rencontré lors des deux dernières années, nous vous proposons un rendez-vous annuel de la fiscalité.

Pour commencer la journée, Monsieur Dériaz présentera et commentera différentes jurisprudences que nos tribunaux ont rendu ces derniers temps.

A travers quelques cas pratiques, notre conférencier nous apportera quelques notions fondamentales ou manières de procéder qui permettront à chacun de compléter leurs notions fiscales.

Durant l'après-midi, nous nous pencherons sur la fiscalité immobilière. Divers sujets seront traités tels que des questions liées à la manière de détenir un immeuble, la problématique de l'indépendant exerçant son activité dans son propre immeuble, les opportunités et risques d'être un professionnel de l'immobilier ou encore la déduction des frais d'entretien et de plus-value. Nous aborderons également quelques aspects liés à la TVA. Madame Homberger Gut et Monsieur Stucker nous apporteront leurs réflexions et leurs expériences en lien avec ces sujets ainsi que d'autres thèmes d'actualité.

Pierre Dériaz : Directeur, responsable de la Division de la taxation, Administration cantonale des impôts, Lausanne

Isabelle Homberger Gut : Experte fiscale diplômée, spécialiste TVA, associée gérante de Homberger TVA Sàrl, Fribourg

Cédric Stucker : Expert fiscal diplômé, administrateur de Fiscaplan SA à Yverdon-les-Bains

Partage avec les représentants de la BCV (réservé aux membres Fiduciaire|Suisse)

Jeudi 24 septembre 2020

CAB (Centre administratif bancaire), Prilly

17h00 – 19h00

Places limitées

Prix : Offert (pour les membres de FIDUCIAIRE|SUISSE)

Nous vous proposons une rencontre privilégiée avec les responsables clientèles entreprises et chefs de région de la Banque Cantonale Vaudoise.

M. Alexandre Berthoud et ses collègues auront le plaisir de nous parler de financement d'entreprises, gestion de la trésorerie, transmission d'entreprises et de la relation banque-client. De notre côté, nous aurons l'occasion de présenter notre association, nos buts et nos atouts.

Afin de permettre des échanges, cette réunion se fera sous la forme d'une table ronde et sera suivie d'un apéritif.

Alexandre Berthoud : responsable de la clientèle PME, Région Nord vaudois à la Banque Cantonale Vaudoise, Président de la commission des finances du parlement vaudois



Charmey (réservé aux membres Fiduciaire|Suisse)

Jeudi 1er et vendredi 2 octobre 2020

**Hôtel Cailler, Charmey
08h30 - 17h00**

Places limitées

Prix : CHF 1'500.- tout inclus (repas, boissons, logement, entrée aux bains)

En exclusivité pour nos membres, nous proposons un rendez-vous annuel de deux jours privilégiés de formation et de partage. Ces deux journées sont réparties en quatre ateliers dynamiques.

Jeudi 1er octobre 2020

8h30-11h45 : Comptabilité

Vous êtes confronté aux difficultés financières ou administratives d'un client ? Il vous pose des questions pittoresques auxquelles vous devez trouver une solution comptable cohérente et adaptée à la législation en vigueur ?

Monsieur Yanick Platel nous proposera son traditionnel atelier du droit comptable. En partant d'un cas concret, nous serons amenés à réfléchir ensemble sur différentes problématiques et leur résolution au regard de la pratique comptable.

Yanick Platel : Expert fiduciaire diplômé, associé Fibexa SA société fiduciaire à Lausanne

13h00-16h15 : Succession et exécuter testamentaire

Vous abordez avec votre client le délicat sujet de sa prochaine mort. Il vous demande d'être exécuter testamentaire car il faut que son entreprise perdure et son épouse serait très rassurée de savoir qu'une personne de confiance suivra les affaires de la famille.

En tant que conseillers, nous sommes régulièrement confrontés à des questions liées au futur décès de nos clients et à la gestion de leur entreprise ou de leur fortune privée. Monsieur Pascal Favre abordera son expérience d'exécuter testamentaire. Nous parlerons des différents aspects légaux, procédures, inventaire, continuation de l'activité commerciale, responsabilité ainsi que la jurisprudence en ce qui concerne les honoraires de l'exécuter testamentaire. Il abordera également la réforme du droit des successions, spécialement en ce qui concerne le transfert des entreprises.

Pascal Favre : Lic. Droit, administrateur Fiduciaire Michel Favre SA et de FJF Favre Juridique et Fiscal SA à Lausanne

Vendredi 2 octobre 2020

8h30-11h45 : TVA

Au 1^{er} janvier 2018, la loi sur la TVA révisée est entrée en vigueur. Dès lors, la pratique est régulièrement adaptée et modifiée. Vous souhaitez être à jour et vous tenir informé des derniers changements ?

Monsieur Umberto Ottavianelli nous présentera, comme à son habitude, quelques thèmes d'actualité ainsi que les spécificités liées au secteur du bâtiment, notamment les entreprises de construction.

Umberto Ottavianelli : Suppléant chef de division, Chef de domaine à l'AFC - TVA à Berne

13h15-16h30 : Transformation numérique

La dématérialisation des actifs numériques des entreprises et des particuliers n'est pas sans conséquence... Social Engineering, Phishing, Sextortion, Logiciels de rançon, Cyberattaques, représente les risques auxquels sont confrontées les entreprises quotidiennement. De plus, la vitesse de propagation et l'effet d'amplification des réseaux sociaux transforment un problème bénin en une situation de crise. Les impacts potentiels sur la vie privée ou professionnelle qui en découlent peuvent avoir des conséquences dramatiques sur les employés comme sur les entreprises... Dès lors, comment protéger son identité numérique et sa réputation, ou celle de son entreprise, et adopter les bons comportements en termes de sécurité de l'information, tant dans le domaine professionnel que privé ?

A travers divers cas concrets, Stéphane Koch nous parlera de son expérience en matière de transformation numérique.

Stéphane Koch : Spécialiste en Relations Publiques (ISRP), MAS en lutte contre la criminalité économique, Conseiller en stratégie digitale et vice-président d'High-Tech Bridge SA, Genève

Le jeudi en fin de journée, une partie récréative ainsi qu'un repas en commun est organisé pour tous les participants.

Le nombre de place est limité afin d'encourager l'interactivité entre participants et intervenants. Vous êtes cordialement invités à intervenir, partager et exposer vos interrogations.

INSCRIPTIONS AUX SÉMINAIRES 2020**Inscriptions possibles en ligne sur www.fiduciairesuisse-vd.ch**

- 14.01.20** (1 jour) **Révision (Lausanne)**
(B. Chapuis, Y. Platel)
CHF 680.- pour les non-membres / CHF 600.- pour les membres
- 06.02.20** (1 jour) **Techniques comptables (Lausanne)**
(Y. Darbellay, Y. Decnaeck, S. Guye)
CHF 680.- pour les non-membres / CHF 600.- pour les membres
- 30.04.20** (1 jour) **Fiscalité (Lausanne)**
(C. Stucker, I. Homberger Gut, P. Dériaz)
CHF 680.- pour les non-membres / CHF 600.- pour les membres
- 24.09.20** (1/4 jour) **5 à 7 bancaire avec la BCV (Prilly)**
(A. Berthoud, Chefs de région de la BCV)
Offert / réservé aux membres Fiduciaire|Suisse
- 01-02.10.20** (2 jours) **Charmey (réservé aux membres Fiduciaire|Suisse)**
(Y. Platel, P. Favre, U. Ottavianelli, S. Koch)
CHF 1'500.- *tout inclus (repas, boissons, logement, entrée aux bains)*

Nom, Prénom

Société

Rue, NPA/Ville

Téléphone

E-mail

 membre FIDUCIAIRE|SUISSE

Section : _____

Les prix indiqués incluent l'inscription au cours, la distribution du matériel de cours, le repas de midi (pour les séminaires d'un jour) et les collations. En cas d'inscriptions à plusieurs cours en 2020, un rabais sera accordé : 5% pour 2,5 jours de formation, 10% pour l'ensemble des formations.

Conditions de participation

Les inscriptions seront validées par ordre d'arrivée. Le délai d'inscription est fixé à 30 jours avant la date du séminaire. Une confirmation vous sera envoyée après votre inscription, suivie d'une facture à régler avant le séminaire. Une attestation vous sera remise à l'issue du séminaire. Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant pour toute la durée du séminaire (auquel cas le statut du participant réel sera considéré), sinon les frais d'annulation seront les suivants : jusqu'au délai d'inscription : sans frais, après le délai d'inscription et jusqu'à 7 jours avant le séminaire : 50% du prix du séminaire, moins de 7 jours avant le séminaire ou en cas de non-participation : 100% du prix du séminaire.

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions de participation et d'annulation et je les accepte.

Lieu/Date

Signature

Inscription à retourner à :
FIDUCIAIRE|SUISSE section vaudoise, p.a. mafidu.com fiduciaire SA Nicole Devallonné,
 Rte de Moudon 7, CP 15, 1410 Thierrens
 ou par email : formation@fiduciairesuisse-vd.ch Fax 021 905 48 64 Renseignements : 079 671 10 12